AR CONTROLE DE LEGALITE : 073-200056273-20250910-DCM362025-DE

en date du 17/09/2025 ; REFERENCE ACTE : DCM362025

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LA SAVOIE COMMUNE DE SALINS-FONTAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Délibération n° 36/25-0910.03

Nombre de Conseillers: En exercice: 15

Présents: 12

Votants: 14

Le mercredi 10 septembre 2025 à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Salins-Fontaine, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Françoise CROUSAZ, Maire.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, il est procédé à la désignation du secrétaire de séance. Monsieur Pascal BONNET est désigné et accepte cette fonction.

Etaient présents: Francoise CROUSAZ. Fabienne BLANC-TAILLEUR, Stéphane PORTHEAULT.

> Véronique VILLIEN, Pascal MUCKLEY, Alain Claude CULLET, Colette GUIGONNET ROUSTAIN, Dominique THABUIS, Alexandra MARTIN, Jessica CHAVOUTIER, Clément

SUCHET, Pascal BONNET.

Didier DESUMEUR a donné pouvoir à Dominique THABUIS. Etaient excusés :

Jean-Maurice MATHELET a donné pouvoir à Alain Claude CULLET.

Était absent : Geoffrey MONTEILLET.

Date d'envoi et d'affichage de la convocation 04 septembre 2025

OBJET: AMENAGEMENT DE VOIRIE A PONSERAND

Madame Le Maire rappelle la volonté de la commune d'aménager les espaces publics à Ponserand.

Elle présente le projet qui consiste à créer un parking de huit places de stationnement, un cheminement piétons et la réfection de la chaussée, incluant un aménagement paysager.

Madame Le Maire propose de valider le projet d'aménagement de la voirie de Ponserand.

Cet exposé entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (1 abstention : Pascal MUCKLEY):

AUTORISE le Maire à signer le devis de l'entreprise Eiffage d'un montant de 99 323,50 € HT.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire, Françoise CROUSAZ. Le Secrétaire de séance, Pascal BONNET.